

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. DESIGNATION DU PRODUIT/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Dénomination	CoolDry
Application	Protection contre la chaleur, comme indiqué sur le récipient
Producteur/Fournisseur	DITOMA GmbH Geisnangstrasse 9 71640 Ludwigsburg Allemagne
Appel d'urgence	+49-71 41-99055 0
Fax	+49-71 41-99055 22
Mail	info@ditoma.de

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers spéciaux pour l'homme et l'environnement : aucun selon la directive CE 1999/45/EC.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Nature chimique	Dispersion aqueuse d'un copolymère acrylique
Composants à risque	Aucun selon la directive CE 1999/45/EC

4. PREMIERS SECOURS

En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne jamais donner quelque chose dans la bouche d'une personne inconsciente.

INHALATION : Transporter la personne à l'air frais, la maintenir au chaud et au repos. En cas de troubles ou d'arrêt de la respiration, faire du bouche-à-bouche. Ne rien mettre dans la bouche. En cas de perte de conscience, placer le patient en position latérale de sécurité et consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX : Peut entraîner des irritations. Retirer les lentilles de contact. Rincer les yeux abondamment à l'eau propre et fraîche au moins 10 minutes, garder les yeux ouverts et consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU : Un contact prolongé avec la peau peut entraîner des irritations. Retirer les vêtements souillés, laver soigneusement la peau à l'eau et au savon ou avec un nettoyant adapté. Ne pas utiliser de dissolvant ou de diluant. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

INGESTION : En cas d'ingestion accidentelle, NE PAS FAIRE VOMIR. Placer le patient au repos et consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le latex ne brûle pas tant que l'eau n'est pas entièrement évaporée. Pour les résidus solides, utiliser de la mousse, du CO2 ou de la poudre. Ne pas utiliser d'eau. Le feu développe une fumée noire et épaisse. Le contact avec des produits de décomposition peut entraîner des risques pour la santé. Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes. Refroidir à l'eau les récipients fermés exposés au feu. Les résidus d'extinction ne doivent pas accéder aux canalisations ni aux cours d'eau.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Accès réservé aux personnes compétentes.

Bannir les sources d'ignition, bien ventiler. Eviter de respirer les vapeurs. Voir les mesures de précaution, paragraphe 8. Pour le ramassage du produit renversé, n'utiliser que des matériaux non-inflammables comme le sable, la terre ou la vermiculite et rassembler dans un conteneur selon les réglementations locales (voir paragraphe 13). Ne doit pas accéder aux canalisations ni aux cours d'eau. Nettoyer avec un détergent, éviter l'utilisation de dissolvant. Si le produit accédait aux canalisations, contacter immédiatement la compagnie des eaux responsable. En cas de contamination de rivières, fleuves ou lacs, contacter les autorités environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Pas de précautions spéciales nécessaires. Veillez à utiliser avec économie. Veillez à une bonne ventilation sur les lieux de travail.
Stockage	Stocker à une température entre +5°C et +35°C, protégé du gel et de la lumière directe du soleil. Ne pas utiliser de récipient de stockage ou de tuyau en aluminium, en cuivre ou autres alliages.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures générales de protection	Le produit peut contenir en faible quantité des composants organiques volatiles ou de l'ammoniac, qui peuvent s'évaporer lors de l'application ou du séchage. Veillez à bien ventiler les lieux de travail, lieux d'application ou de séchage du produit ; une extraction locale est recommandée.
Composants avec paramètres	Keine nach EU-Richtlinie 1999/45/EC
Equipement de protection personnelle	-/-
Protection respiratoire	En cas d'application dans des lieux fermés, utiliser un masque de protection respiratoire adapté (masque autonome).
Protection des mains	Porter des gants résistants aux produits chimiques.
Protection des yeux	Une protection des yeux contre les éclaboussures est conseillée.
Protection de la peau	Porter une combinaison et des bottes étanches. Après manipulation du produit, laver la peau avec de l'eau et du savon.
Mesures d'hygiène	Ni manger ni boire ni fumer pendant l'utilisation du produit.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique	Liquide
Odeur	Faible odeur d'ester
Point d'ignition	Pas de point d'ignition

Poids spécifique	0,78 ± 0,02 kg/l
Solubilité dans l'eau	complètement miscible
pH	8 - 9
Viscosité à 25°C	100 ± 5 KU
Point d'ébullition	100 °C

10. STABILITE ET REACTIVITE

Le produit est stable sous les conditions de conservation recommandées, voir paragraphe 7.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

De longues expériences de manipulation de ce genre de produit n'indiquent aucun danger pour la santé lors de manipulations correctes dans des conditions industrielles.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Le produit est complètement miscible à l'eau et est dilué progressivement s'il accède à un cours d'eau. Le polymère de base est très lentement biodégradable. Il est peu probable qu'une faible concentration freine l'activité des boues d'épuration dans le traitement des eaux usées. La peinture est absorbée en grande partie par les boues et est systématiquement éliminée des eaux usées.

13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne fait pas partie des déchets spéciaux. La peinture peut être coagulée et séparée de la phase aqueuse pour la décharge ou pour incinération. Les restes liquides ne doivent pas être donnés au traitement des eaux usagées sans autorisation préalable.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Pas de matière dangereuse.

15. REGLEMENTATION

Etiquetage selon la directive CE 1999/45/EC : produit non soumis à l'étiquetage.

Le produit ne contient que des substances répertoriées à l'EINECS (Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes)

16. AUTRES INDICATIONS

Texte pour les phrases R dans le paragraphe 3, description des composants : Pas de phrases R dans le paragraphe 3.

Les informations mises à disposition ici sont, à nos connaissances, correctes et précises ; elles servent à évaluer les critères de sécurité. Elles ne peuvent servir à but commercial ou comme indication de l'adaptabilité du produit pour une application précise.

Version revue en juillet 2010, conforme à la directive CE 1999/45/EC. Remplace la version préalable d'octobre 2009.